

Convocation et affichage : 16 10 2020

Étaient présents : Tous les conseillers sauf Mme COMTET Annie
M de PORTAL Thibaut / M CIZAIRE Franck / M MONNET Michel.

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 24 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Avant de débiter la séance, le maire fait état de l'attentat abominable qui a conduit à l'assassinat de M PATY Samuel enseignant du collège de Conflans sainte Honorine.
Le maire fait également part au conseil du décès de M REGNIER Claude ancien maire de Sainte Olive.**

En mémoire et par respect pour ces deux personnes le conseil observe un moment de silence.

En préliminaire aux débats du conseil municipal, le maire accueille M GEORGE directeur de la RSE.

M GEORGE vient présenter aux conseils nouvellement installés le fonctionnement de la régie d'électricité. Cette intervention aux multiples objectifs permet de comprendre les moyens dont dispose RSE, les atouts que RSE offre à ses clients. M GEORGE profite de la présentation pour expliquer les prochains travaux de changements des compteurs électriques pour les clients de la commune de BOULIGENUX.

Le directeur de la RSE confirme aux membres du conseil que le maire de BOULIGNEXU fait partie pour le mandat du CA de RSE.

Eglise Saint Marcel : Consolidation du beffroi

UNANIMITE

Le maire expose aux membres du conseil les avancées sur le projet de travaux de consolidation du beffroi.

L'entreprise CHARRION de Villars-les Dombes a fait une offre pour un montant de 15 948,93 € HT. Il convient donc d'actualiser le plan de financement avec la valeur de l'offre.

Les honoraires de maîtrise d'œuvre se montent à la valeur de 2 405 € HT.

Le plan de financement total est donc arrêté à la valeur de 18 353,93 € HT.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité :

De retenir l'entreprise CHARRION pour un montant de travaux HT de 15 948,93 €.

De retenir la proposition de M GUYONNET (MO) pour un montant d'honoraires HT de 2 405 €.

De valider le plan de financement à la somme actualisée HT de 18 353,93 €.

Le maire présente aux membres du conseil les factures de l'entreprise C2M MORAND pour les travaux de remplacement des huisseries dans les studios et dans le logement communal.

Après négociation, l'entreprise concède à la commune une remise de 1 164,95 € sur les travaux engagés.

La somme finale à régler sera donc de 23 901,57 €.

Il convient de délibérer pour la mise en paiement de cette somme globale.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider la somme de 23 901,57€ TTC.

Agent Technique Communal :

Le maire présente aux conseillers le projet de modification de la durée hebdomadaire de travail de l'employé communal.

Le maire demande au conseil de reporter au conseil suivant ce point pour en discuter plus longuement avec l'intéressé. **Le sujet est reporté.**

Création d'un parking au cimetière communal :

Le maire ouvre le débat sur le parking communal au droit du cimetière.

Chaque conseiller avait fait par écrit sur un plan une proposition quant à sa vision de ce parking.

Les débats ont permis de dégager un accord sur les points suivants :

Le parking doit se situer sur la partie haute du cimetière (au nord)

Une surface de 1 000 m² doit être suffisante pour le réaliser. (25 à 30 places).

La réalisation est prévue pour l'année 2023.

Il est demandé au maire de prendre contact avec un cabinet pour demander une étude de faisabilité.

Il est demandé au maire de prendre contact avec le propriétaire du terrain.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le maire donne lecture des réponses faites par la DDT sur des questions avec les voies départementales.
- Devis pour travaux sur toiture mairie validé pour un montant de 3 120,24 TTC auprès de l'entreprise CHARRION.
- Devis en cours de signature pour achat ordinateur portable et sécurisation des données de la mairie.
- Différentes réunions entre le 26 et 30 octobre (déploiement fibre / traitement des ordures ménagères à compter du 01 01 2021).
- Accord donné pour la pose d'affiche sur le « village français ».

Fin 23h15.

La prochaine séance est fixée au jeudi 26 novembre à 20h30 en la salle communale.